

PROGRAMMES 2022

En référence à son plan stratégique 2020-23 et en partenariat avec le Réseau romand ASA, ASA-HM entend poursuivre et développer en 2022 les objectifs prioritaires suivants dans le cadre de ses 3 programmes phares, à savoir

1. Mir'arts & la promotion des artistes en situation de handicap
2. Tu es canon & la Mode inclusive
3. Droits & participation

1. Mir'arts & la promotion des artistes

Responsable : Teresa Maranzano

Objectif : Promouvoir les artistes en situation de handicap mental par l'organisation d'exposition dans des galeries ou espaces culturels publics, la diffusion et la mise en valeur de leurs œuvres.

Réalisations prévues :

- Publication et diffusion du deuxième bloc de cartes postales. Artiste choisi pour 2021-2022 Alexandre Baumgartner
- Mise à jour régulière et adaptation en FALC de la page Mir'arts du site internet ASA-HM offrant une vitrine des œuvres des artistes suivis.
- Expositions : 3 artistes, Muriel Grand, Alexandre Baumgartner et Salvatore Sortino, présenteront leur œuvres à trois moments différents de l'année à l'espace Mora Mora, Carouge (GE). Une recherche d'autres lieux d'expositions aura lieu pendant l'année.
- Préparation, en collaboration avec les ateliers concernés, d'une exposition prévue en 2023 sur le thème "La justice sociale vue par les artistes outsider".
- Mise en relation des artistes avec partenaires culturels, directeurs de musées, collectionneurs.
- Visites d'autres ateliers, prospection de nouveaux artistes, mise en valeur et diffusion de leurs œuvres.
- Poursuite de la collaboration avec l'atelier Rohling de Berne pour la création d'une base de données nationale d'œuvres d'Art Outsider.

2. Tu es canon & la Mode inclusive

Responsable : Teresa Maranzano

Objectif : Encouragé par le succès de actions menées depuis 2020 dont les 2 colloques *Tu es canon*, ASA-Handicap mental va poursuivre ce programme sur la mode inclusive afin que chaque personne, quel que soit son handicap ou sa différence, puisse être considérée par l'industrie de la mode comme étant « le » canon.

Réalisations prévues :

- **Publication d'un ouvrage sur la mode inclusive** présentant les enjeux liés aux droits des personnes en situation de handicap à l'ergonomie, au confort et au style, à leur représentation dans les campagnes de publicité, dans les vitrines et sur les passerelles des défilés, à leur implication en tant qu'expertes dans les formations professionnelles, à l'aménagement des magasins qui prenne en considération leurs besoins en tant que clients.
Le but est de fournir aux personnes en situation de handicap un manuel simple et pratique de tout ce qu'elles peuvent et doivent demander à la mode, afin qu'elles soient mieux représentées dans notre société.
Ce livre s'adresse aussi au lecteur lambda, aux professionnels de la mode, aux enseignants et aux étudiants des écoles de formation, pour contribuer à changer le paradigme des canons de beautés et des morphologies prises en compte par la mode.
- **Formations autour de la mode inclusive :** le manifeste de la mode inclusive d'ASA-HM prévoit que des personnes en situation de handicap, expertes des besoins et des limites en matière vestimentaire, soient entendues en tant qu'expertes dans les cadres de formations autour de la mode inclusive dispensées par notre association.
Un groupe de travail constitué de personnes avec différents types de handicap et de personnes valides concevra pendant le premier semestre 2022 une offre de formation comprenant
 - une présentation du programme ASA-HM sur la mode inclusive,
 - une présentation des définitions, formes et origines du handicap et son processus de production
 - des pistes pour dépasser les obstacles que les personnes rencontrent dans le domaine de la mode
 - des mises en situation.

Ces formations seront dispensées dans les écoles de formation en design de mode (HEAD, HETS, ECAL) et dans des magasins pour le personnel de vente. Elles seront dispensées par des binômes composés de personnes en situation de handicap et de personnes valides.

- **Recherche sur la mode inclusive pour les personnes handicapées et les seniors à mobilité réduite** : ce projet a pour objectif de mener une recherche sur la mode inclusive ciblée sur les besoins des personnes à mobilité réduite, en faisant appel à un groupe mixte composé de personnes handicapées et de seniors. Il s'avère en effet que les besoins spécifiques de ces deux populations sont similaires. Il s'agit de les définir à travers une enquête marketing, pour ensuite montrer à l'industrie de la mode qu'il y a un marché potentiel à développer. Dans ce contexte, des formations de design inclusif sont prévues à l'ECAL. Ce travail de recherche sera le résultat d'un partenariat entre ASA-HM, le Senior Lab (Clinique La Source à Lausanne), l'ECAL (Master Innokick, Bachelor en design industriel et de produits) et l'Institut interdisciplinaire du développement d'entreprise d'Yverdon-les-Bains.
- **Diffusion de l'information** sur ce qui se fait de plus innovant dans la mode inclusive à travers le blog www.tu-es-canon.ch

3. Droits & Participation

Responsable : Anne-Sophie Kupper

a. Projets visant la reconnaissance et la valorisation de l'expertise de la personne avec handicap mental

- **Formation de formateurs avec handicap mental** (Responsable : Jean-Christophe Pastor)
Débuté en 2020 avec la collaboration du laboratoire RIFT de l'Université de Genève (Recherche Intervention Formation Travail, Sciences de l'éducation), le projet vise la mise en œuvre d'un concept de formation de formateurs-trices avec handicap mental débouchant à terme sur une certification reconnue en Suisse. Il comprend 4 phases dont les deux premières portant sur l'identification des besoins et des modèles existants se sont achevées le 21 septembre 2021 avec la tenue d'un colloque ayant réuni 55 participants.
Le processus est celui d'une recherche-action. Tout en récoltant des données, les chercheurs suscitent, lors de leurs observations et entretiens, des activités de formation des formateurs.
L'objectif pour 2022 est de poursuivre la réflexion et d'esquisser les bases de ce tout nouveau cursus de formation. Concrètement il est prévu de lancer, à titre expérimental, diverses activités d'intervention - formation de façon à pouvoir définir les domaines de formation dans lesquels les futurs formateurs pourraient intervenir ainsi que les compétences requises tant au niveau de l'animation que de la création de contenu. Sur la base des observations qui pourront ainsi être collectées, un dispositif prototypique de formation sera proposé.
L'ensemble du dispositif sera accompagné par une commission consultative et de proposition composée de représentants des milieux concernés.
- **Création d'un groupe de relecture et de traduction FALC**
L'objectif de ce projet est de créer un groupe de relecture FALC d'une dizaine de personnes avec différents niveaux de compréhension intéressées à la relecture de divers documents pour les rendre accessibles qui puisse répondre à la demande externe d'ASA-Handicap mental (par exemple le Grütli) et interne (relecture d'articles pour le blog TU ES CANON, le site internet, les newsletters, le matériel de communication, les événements...).

b. Projets en faveur de la participation citoyenne des personnes avec un handicap mental

- **Formation sur le droit de vote pour les personnes avec une déficience intellectuelle**
Développée en 2021 et testée en début d'année, la formation est maintenant opérationnelle. Un processus pédagogique avec création de matériel et rédaction d'un guide du formateur a été réalisé ainsi qu'un fascicule en FALC à l'attention des personnes avec une déficience intellectuelle qui sert également de support pédagogique pour les intervenants. Cette formation propose 3 modules :
 - Le 1er **Moi et la Suisse** (1 journée) permet de comprendre ce qu'est la Suisse et son fonctionnement politique.
 - Le 2^{ème} **Moi comme citoyen** (1/2 journée) permet de comprendre la notion de citoyen et ce que cela implique.
 - Le 3^{ème} **Comment je peux exercer mes droits politiques** (1/2 journée) explique de manière pratique comment faire pour voter, de la prise de connaissance des objets au remplissage des bulletins de vote.

En 2022, l'objectif est à la fois

- de promouvoir la formation et d'organiser les formations selon les demandes reçues.
- d'évaluer la pertinence du processus et du matériel pédagogique testé
- d'améliorer et d'enrichir le matériel pédagogique (Livret de formation), sur la base des retours des apprenants et formateurs
- de mettre à jour des supports à destination des formateurs (Guide du formateur): changements législatifs entrés en vigueur, nouveaux exemples de votations, nouveaux supports d'information en FALC, etc.

- Traduction en FALC des objets de votations cantonales genevoises

Le 29 octobre 2020, le peuple genevois a voté majoritairement oui à un changement de la Constitution genevoise pour que toutes les personnes puissent avoir le droit de vote, incluant les personnes ayant une DI sous curatelle de portée générale. Ce changement constitutionnel a eu pour répercussion d'initier au sein des institutions des discussions autour de la participation politique des résidents. Cependant, ces initiatives restent souvent isolées. Alors que le comité des droits des personnes handicapées le souligne : « Le droit des personnes handicapées de participer à la vie politique et à la vie publique (art. 29) est extrêmement important pour assurer l'égalité des chances des personnes handicapées de prendre part pleinement et effectivement à la société et d'y être dûment incluses ». Il ajoute que « Le droit de voter [...] est une composante essentielle du droit de participer à la vie politique et la vie publique ».

Dans ce contexte et compte tenu des démarches en cours dans les institutions, ASA-HM se propose de constituer un groupe de travail avec les institutions partenaires, en concertation avec la chancellerie d'Etat pour traduire en langage facile à lire et à comprendre (FALC) les divers objets de votations cantonales et de les mettre à disposition des institutions, des auto-représentants intéressés et, plus largement, du public sur son site internet.

c. Projets en faveur de la participation sociale des personnes avec un handicap mental

- Formation d'un groupe d'auto-représentants indépendants

Création d'un groupe d'auto-représentants d'une dizaine de personnes issues du milieu ouvert (non institutionnel) dont les deux principaux objectifs seront de travailler sur des projets de mise en œuvre concrète de la CDPH et d'être des interlocuteurs experts sur la mise en œuvre de la CDPH auprès d'acteurs publics et privés.

- Collaboration avec le groupe des auto-représentants de Genève

Poursuivre le travail mené avec le groupe des auto-représentants de Genève selon les demandes d'acteurs sociaux, politiques, etc. souhaitant mettre en œuvre la CDPH.

Poursuivre la collaboration avec le groupe sur les projets du Programme Droits & Participation, notamment pour les relectures des documents FALC, la co-animation des formations à la CDPH et ses thèmes, la participation au développement du projet Formation de formateurs, le développement du site internet FALC d'ASA-HM, etc.

- Création d'une permanence administrative pour les personnes avec une déficience intellectuelle

A la demande des HUG, l'objectif de ce projet est de créer une permanence administrative pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Cette dernière servirait

- à conseiller et aider administrativement les personnes avec déficience intellectuelle engagées comme co-formateurs dans divers cursus de formation ou qui souhaitant suivre des cours
- à aider les personnes ayant des questions liées aux thématiques de la CDPH.

d. Projets en faveur de la formation aux droits selon la CDPH

- Promotion et développement de la plateforme ParticipaTic *(Co-responsable : Viviane Guerdan)*

Développé en partenariat avec 8 organismes européens, le projet ParticipaTIC s'adresse aux personnes exerçant une fonction de représentation des personnes handicapées et vise à améliorer leurs compétences de représentants pour défendre les droits des personnes handicapées.

En 2022, ASA-HM poursuivra sa collaboration avec les divers partenaires du projet pour à la fois assurer les mises à jour de la plateforme, conseiller et former les nouveaux utilisateurs.

En outre, ASA-HM contribuera au programme de la journée d'études organisée en mars à Lille sur le thème « L'appropriation des droits par les personnes concernées dans le champ du handicap : illustrations internationales ». La présentation de l'association portera sur le dispositif de formation sur la participation citoyenne créé par ASA-HM

- Formation à la CDPH et à ses thèmes

ASA-HM poursuit et développe son offre de cours sur les divers thèmes de la CDPH, de l'auto-représentation et du FALC. Comme précédemment, ces formations seront animées en binôme par une formatrice professionnelle et un co-formateur-autoreprésentant. Si nécessaire, elles pourront également être données à distance avec zoom.

e. Développement d'une version accessible (FALC) du site internet (2ème phase)

En 2021 ASA-HM a lancé une version de son site internet en FALC. En 2022, l'objectif est de rendre, sur la base des retours des utilisateurs, ce site encore plus accessible en ajoutant une base de données où les personnes peuvent chercher du travail par canton et de créer des vidéos pour illustrer les thèmes du site (environ 4 ou 5), par exemple présentation du groupe relecture FALC.